



Report de credit de 6 mois a la fin de la date d'echancee.

Par **gerald29**, le **21/01/2009** à **16:59**

Bonjour et merci pour votre temps precieux.

Nous avons pris un credit immobilié au Credit Agricole il y a 5 ans et la date de fin est en 2015 .Ils nous disent le report de credit ne m'est pas autorisé.

Mais des problemes sur les deux voitures, l'essence trop cher (200 km par jour),le frigidaire qui rend l'ame enfin les soucies du quotidien.nous ont mis dans les probleme financier.

Nous avons vu une emission sur la 6 ,ou il etait possible de faire un report de credit de 6 mois et plus ,afin de pouvoir reprendre son souffle et sortir de la spirale du compte débiteur au 20 de chaque mois.Mais nous n'avons pas relevé le nom de l'organisme .Le connaissez-vous par hazard ? Ou alors auriez vous une solution afin de pallier a notre probleme de report.

Nous vous en remercions beaucoup . merci pour votre site .

GELLY Gerald